



Conseil exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #11 - Été 2023
Mardi le 25 juillet 2023
Université de Sherbrooke - Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

Présent.es:

Rose Beauséjour
Frédérique Savard
James William Caron
Cassy Dunaj (quitte à 16h50)
Dounya El Jabiri
Michaël Godin (arrivé à 16h35)
Béatrice Gauthier (arrivée à 16h30)

Observateur.rices:

Émilien Boudreau
Hugo Dieujuste

- 1. Ouverture de la séance**
Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la séance à 16h16.

2. **Désignation du praesidium**

**Mathieu Saade propose Rose Beauséjour à la présidence, et Dounya El Jabiri et Frédérique Savard au secrétariat.
James William Caron appuie.**

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

**Dounya El Jabiri propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Mathieu Saadé appuie.**

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

**Cassy Dunaj propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 juillet 2023.
Frédérique Savard appuie.**

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

7. **Dossiers internes**

7.1 Josée Perreault

Mathieu Saade : Juste pour vous annoncer que Josée Perreault nous quitte. Elle demeure à l'université, mais quitte son poste au sein de la faculté de droit. Elle nous a directement demandé de faire une annonce à toute la communauté étudiante. Je me demandais si l'annonce à la communauté étudiante tombait sous tes tâches, Cassy.

Rose Beauséjour : On va te transférer le courriel qu'elle nous a envoyé, Cassy, elle fait juste changer de poste, elle s'en va au service des stages et placement.

7.2 Rémunération Praesidium AG

Rose Beauséjour : Hier, l'AG n'a pas duré très longtemps. Dans le cahier de transition du vp, c'était un salaire fixe de 45\$ et 50\$. Mais on a voté en CE un salaire à l'heure. Comment voulez-vous procéder pour l'AG d'Été, considérant qu'elle a duré 25 minutes.

Émilien Boudreau : Je me souviens que quand ça a été fait l'an passé, mais je me demande où c'est mentionné dans les RG. L'objectif était de se positionner comme la FEUS avec un salaire horaire et que quand l'AG dure 6h 45\$ c'est pas cher payé.

Dounya El Jabiri : Si on fonctionne par heure, je crois qu'on est quand même obligé de payer le 3h minimum

Cassy Dunaj : Dans le cahier de transition de Émei, c'est écrit 45 pour le secrétariat et 50\$ pour la présidium, mais il n'y a rien dans les RG à ma connaissance, donc effectivement s'il y a eu changement en CE l'an prochain il faudrait vérifier pour s'y conformer.

Frédérique Savard : Il faudrait vérifier, s'il faut payer le minimum de 3 heures avant de prendre la décision.

James William Caron: Je m'avance peut être, mais selon comment je le vois, ce n'est pas un employé salarié et on ne fait pas de déductions à la source sur le salaire. Je crois pas que les personnes viennent pour l'argent, Comme hier 20 minute un AG sortir 100\$ c'est un peu disproportionné.

Mathieu Saade propose de payer les personnes concernées à l'AG d'été pour une équivalence d'une heure de travail au taux horaire précédemment établi.

Béatrice Gauthier appuie.

Dounya demande le vote

A :

P: 4

C: 2

La proposition est acceptée à la majorité.

AU.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

9.1 Carte de crédit prépayée

James William Caron : J'apporte le point parce que je pense que ce serait le bon moment de débiter les procédures pour avoir une carte de crédit, suite à ce qui m'est passé aujourd'hui : j'ai dû mettre 3 000\$ sur ma carte de crédit pour la commande des bucks pour les intégrations. Ce n'est pas la première fois que cela se produit et que les étudiants doivent payer de grandes sommes d'argent de leurs cartes. Cela peut être juste une carte de crédit prépayée où les sommes d'argent sont transférées sur la carte pour prévenir la fraude. Elle peut être gérée par le trésorier.

Dounya El Jabiri: On peut en discuter maintenant, mais ca doit passer en CA en premier et on en avait déjà discuté et je dois regarder les répercussions au niveau procédural avec la comptable pour voir les répercussions, c'est pour ca que j'avais pas apporté le point plus tôt.

Frédérique Savard: il existe des cartes de débit mastercard où on peut faire des achats en ligne. donc si les difficultés sont au niveau de la carte de crédit, cela peut être une alternative.

Émilien Boudreau: Le problème c'est plutôt que tu ne peux pas faire de paiement avec la carte de débit sans signature parce que notre compte bancaire est un compte à double signature, alors que la carte de crédit "bypass" les deux signatures. Deuxièmement, puisque le projet aurait un impact sur le travail de la trésorerie et possiblement d'autres rôles, je vous conseille de vous entendre sur une procédure au préalable, détaillée et facile à comprendre pour les comités, afin de décider quand rembourser et quand utiliser la carte de crédit. Parce qu'au final, il y a beaucoup de transactions qui passent à l'AGED et cela ne serait probablement pas réaliste de transférer toutes les transactions à la trésorerie.

Dounya El Jabiri: pour ajouter, il faut aussi penser que la carte de crédit doit être payée mensuellement et que si on dépense sans recevoir d'argent ça peut impacter le montant avec les intérêts.

James William Caron: Pour le point de Dounya, je ne veux pas de carte de crédit où on peut s'endetter. Mon objectif est d'avoir une carte de crédit prépayée, car si tu transfères un montant du compte chèque à la carte de crédit, j'imagine qu'il doit y avoir une certaine vérification et on peut limiter les risques tout en effectuant les paiements en ligne qui doivent être faits par carte de crédit.

Dounya El Jabiri: Pour répondre à James, moi quand je suis dans le compte bancaire je peux faire des transferts d'un compte à l'autre sans approbation. Donc, je crois que ce serait la même chose pour la carte de crédit. Mais, je suis d'accord qu'elle soit prépayée serait une bonne idée pour limiter les risques de fraude et d'abus.

Dounya El Jabiri propose de contacter la comptable pour savoir si c'est une procédure possible et de ramener le sujet en CE afin de discuter du fonctionnement dans le but d'apporter le tout en CA

Cassy Dunaj appuie.

AU.

10. **Dossiers académiques**
11. **Dossiers des activités étudiantes**
12. **Dossiers communication**
13. **Dossiers professionnels**
 - 13.1 **Tournoi de golf**

Mathieu Saade : J'ai fait une petite erreur. Sasha et Franck organisent le tournoi de golf pour la deuxième année consécutive. Ils ont sollicité notre aide à James et moi au début de l'été. Ils nous ont demandé de signer un contrat, mais je ne connaissais pas bien les RG à ce moment.

La signature était urgente, ils m'ont demandé de signer en tant que membre du CE. Par contre, pour lier l'AGED il faut 2 signatures du CE, mais là c'est moi et Frank, donc personne du CE alors qu'il en faut 2, donc, l'AGED n'est pas lié dans le contrat si tout vas mal. Donc, est-ce que l'AGED supporterait si jamais il se passe un problème?

Dounya El Jabiri: présentement, on a fait un paiement de 500\$, donc s'il se passe quelque chose et qu'on a pas pris de décision, on perdra probablement ce montant.

Béatrice Gauthier: Pourquoi on ne fait pas juste le faire si on a le contrat maintenant et on l'envoi au CA ils l'approuvent et ils le signent. On fait la démarche comme il faut, on lui renvoi et on explique la situation et on lui explique que l'autre est pas valide et qu'elle doit prendre lui.

Mathieu Saade: Je crois que c'est une très bonne option et si elle est pas consentante elle ne va juste pas le signer.

Émilien Bourdeau: Juste clarifier, combien l'AGED à déboursé en ce moment?

Mathieu Saadé: 500\$

Émilien Boudreau: Et le contrat est pour plus de 500\$ donc, pour que l'AGED soit impliqué, d'une manière ou d'une autre il faut que le CA approuve. Si la CA accepte et reconnaît la signature de Mathieu, le contrat lie l'AGED et le PV servirait de preuve. Quand deux administrateurs signent, ça revient à une approbation du CA.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Varia

16. Fermeture de la séance

La séance est levée à 17h03 .